



Pas de bébés à la consigne !

www.pasdebebesalaconsigne.com

Le 12 juillet 2010

A la rentrée la petite enfance reste dans la danse

Nous venons de vivre un mouvement du secteur de la petite enfance, inédit par son ampleur, par sa durée et par la diversité des forces engagées : des associations familiales et parentales, des syndicats et associations de professionnels de la petite enfance et de l'éducation, des associations de défense des droits des femmes, auxquels se sont joints des spécialistes reconnus de la petite enfance et de nombreux élus de diverses sensibilités politiques.

Malgré cela le gouvernement et la majorité parlementaire, sourds à l'exigence de bien-être des jeunes enfants et de qualité des modes d'accueil, sont passés en force : le nouveau décret sur les modes d'accueil collectif¹ a été publié, la loi créant des maisons d'assistantes maternelles² adoptée et, à ce stade, le secteur de la petite enfance reste inclus dans le champ de la directive services³.

Les multiples alertes adressées aux pouvoirs publics sur la dégradation de la qualité d'accueil sont donc restées ignorées. Si ces dispositions devaient s'appliquer cela se traduirait par : plus d'enfants confiés à des équipes moins qualifiées, c'est-à-dire moins de disponibilité et d'attention, plus d'insécurité matérielle et affective pour chaque enfant, plus de stress pour les professionnelles !

Nous ne l'accepterons pas plus demain que durant tout le printemps écoulé. La qualité d'accueil est un enjeu de *salut public* pour les enfants et les familles et nous n'y renoncerons à aucun prix ! C'est la fierté et la responsabilité des professionnels et des parents d'avoir posé sur la place publique l'enjeu politique de l'accueil de la petite enfance.

Dès la rentrée le monde de la petite enfance restera dans la danse

Nous proposerons à tous ceux-celles qui se sont engagé-e-s avec le mouvement avec "Pas de bébés à la consigne" de le poursuivre et de le développer, avec **plusieurs perspectives** :

- **amplifier le mouvement de prise de position des élus** en s'adressant à eux sur la base de la lettre type⁴ pour qu'ils s'engagent à ne pas appliquer les taux d'accueil en surnombre, la modification du ratio de personnels les plus qualifiés, la mise en place des jardins d'éveil, celle de maisons d'assistantes maternelles qui ne disposent d'aucune norme de fonctionnement ;
- **engager une campagne pour un plan ambitieux de formation** de 10 000 professionnels qualifiés par an pour créer 400 000 places d'accueil manquantes ;
- **créer les conditions d'une mobilisation commune**, pour assurer l'accueil dans des conditions adaptées aux enfants de 2-3 ans, entre les professionnels de la petite enfance et les enseignants de maternelles concernés par des milliers de suppressions de postes ;
- **organiser au dernier trimestre 2010 une rencontre nationale** du collectif "Pas de bébés à la consigne" avec les collectifs locaux et les équipes, les associations et syndicats mobilisés sur tout le territoire, pour élaborer un **véritable plan d'urgence pour l'accueil de la petite enfance**.

Non à la mise en boîte de la petite enfance ! Le décret et les mesures Morano à la consigne !

¹ Lire notre argumentaire sur http://www.pasdebebesalaconsigne.com/DOC/arguments%20retrait%20nouveau_decret_EAJE_15042010.pdf

² Lire notre argumentaire sur http://www.pasdebebesalaconsigne.com/DOC/argumentaire_MAM_pasdebebesalaconsigne_122009.pdf

³ Lire notre argumentaire sur http://www.pasdebebesalaconsigne.com/DOC/Directive_Services_petite_enfance_courrier_pasdebebesalaconsigne_23122009.pdf

⁴ <http://www.pasdebebesalaconsigne.com/lettretypejuin2010.php>